

Mise à jour de la stratégie sur l'énergie pour que le Nouveau-Brunswick passe en premier

Objet

Évaluer l'actuelle stratégie énergétique du Nouveau-Brunswick et recommander des mises à jour accordant la priorité à des solutions énergétiques durables, abordables et fiables pour la province, bénéficiant de l'éclairage des recherches les plus récentes et des pratiques exemplaires des administrations analogues.

Résumé de la question

La stratégie énergétique du Nouveau-Brunswick (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2023) repose sur les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire et la biomasse et présente donc des problèmes environnementaux et économiques. Avec la hausse de la demande d'électricité et la croissance de la population, la province doit se tourner vers l'éolien, le solaire et le stockage sur batteries tout en éliminant les sources grandes émettrices.

Contexte et difficultés

Réductions des émissions et technologies de remplacement

- Le Nouveau-Brunswick a accompli des progrès marqués dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), atteignant une baisse de 58 % dans le secteur de l'électricité entre 2005 et 2022. Malgré ces efforts, le secteur du pétrole et du gaz, surtout le raffinage du pétrole, contribue encore de façon considérable aux émissions de GES, intervenant pour 23 % du total des émissions de la province en 2022 (Gouvernement du Canada Canada, 2024).
- La production d'énergie à partir de la biomasse se traduit par le déboisement et une augmentation des émissions de carbone, ce qui infirme les allégations de durabilité. Il ressort des études que le brûlage du bois pour en tirer de l'énergie libère plus de CO₂ que le charbon par unité d'énergie et que les forêts prennent des décennies à repousser pour compenser ces émissions.

- La production d'hydrogène à grande échelle pour l'exportation exige des quantités énormes d'électricité renouvelable, détournant cette énergie de l'utilisation locale et entraînant une hausse des coûts (CCNB, 2023).
- Les investissements dans l'énergie nucléaire ont déjà placé Énergie NB en position importante d'endettement, le passif dépassant 5 milliards de dollars (Énergie NB, 2024). Le coût des petits réacteurs modulaires (PRM) demeure hautement incertain, car aucun projet viable n'en démontre la faisabilité sur le plan économique.
- Continuer d'investir dans les combustibles fossiles, notamment le gaz naturel, contredit directement les engagements climatiques du Nouveau-Brunswick pour réduire les émissions. Étiqueter le gaz naturel comme « combustible de transition » est une forme d'écoblanchiment, car les études confirment qu'il libère quand même du méthane, qui est un puissant gaz à effet de serre (GIEC, 2023).

Croissance de la population et de la demande d'électricité

- Au 1^{er} juillet 2023, la population du Nouveau-Brunswick s'établissait à 834 691 personnes, une hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Il s'agissait du plus fort taux de croissance de la population dans l'histoire de la province (GNB - The New Brunswick Economy: 2023 in Review, 2024).
- La demande d'électricité au Nouveau-Brunswick est en hausse, en raison de la croissance de la population, du développement économique, de l'expansion industrielle et du passage croissant vers l'électrification. Cette hausse est particulièrement évidente dans des secteurs comme les transports et le chauffage, qui se tournent de plus en plus vers des solutions électriques (GNB – Propulser notre économie et le monde grâce à notre énergie propre, 2024).

Recommandations

1. **Abandonner la production d'électricité par la biomasse** : Les activités de l'installation de biomasse de Belledune devraient être abandonnées en raison de leurs effet non durables, soit le déboisement et les émissions de carbone.
 - a. Les installations reposant sur la biomasse, comme celle de Belledune, intensifient le déboisement, réduisent la biodiversité et produisent des émissions de carbone importantes, contredisant ainsi les prétentions de durabilité. Le rapport sur l'électricité par la biomasse à Belledune (2024) fait ressortir que dépendre fortement de la biomasse ligneuse est nocif pour les écosystèmes et contribue au problème des émissions à long terme.
2. **Cesser d'investir dans le nucléaire** : Mettre fin au développement des PRM et éviter à l'avenir les investissements dans les technologies nucléaires, en redirigeant les fonds vers les projets éoliens et solaires.

- a. La centrale d'énergie nucléaire de Point Lepreau a connu à répétition des dépassements de coûts (Réseau anglais de la SRC, 2013) et des difficultés d'entretien (Réseau anglais de la SRC, 2024), jetant des doutes sur la rentabilité de projets nucléaires supplémentaires. Les PRM n'ont pas prouvé leur efficacité, les coûts ne sont pas encore établis et il y a des problèmes de mise à l'échelle et d'élimination des déchets. Comparativement, le solaire affiche des coûts actualisés d'au moins 50 % inférieurs à l'énergie nucléaire (Lazard, 2024).
3. **Interdire l'extraction du gaz par fracturation** : Adopter des mesures législatives contre l'extraction du gaz par fracturation et annuler les plans du réacteur à combustible fossile Scoudouc de 400 MW.
 - a. Un moratoire contre la fracturation est déjà en vigueur au Nouveau-Brunswick en raison de l'absence de permis social, ce qui rend compte de l'opposition du public et des Autochtones à cette pratique.
 - b. L'extraction du gaz par fracturation pose des problèmes environnementaux et des risques sur la santé graves, notamment la contamination des eaux souterraines et les émissions de méthane (CCNB, 2023). La construction d'un réacteur à combustible fossile de 400 MW à Scoudouc est directement contraire à l'engagement du Nouveau-Brunswick de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Il existe déjà des solutions de remplacement dans les énergies renouvelables, des solutions concurrentielles qui réduisent considérablement les émissions sur leur cycle de vie.
4. **Se concentrer localement sur les efforts dans le secteur de l'hydrogène** : Rejeter la production d'hydrogène pour les exportations afin d'accorder la priorité à l'électricité abordable pour les résidents et les entreprises du Nouveau-Brunswick.
 - a. La production d'hydrogène pour l'exportation exige de détourner de l'utilisation intérieure des ressources essentielles et importantes en matière d'énergie renouvelable. Rediriger cette énergie vers la consommation locale permet de réduire les coûts et de favoriser l'équité en matière d'énergie. D'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le rôle de l'hydrogène devrait se limiter aux secteurs difficiles à décarboner plutôt qu'aux exportations à grande échelle (AIE, 2023).
5. **Accélérer le développement du réseau d'énergie renouvelable et fixer des cibles plus ambitieuses pour les énergies renouvelables** : Investir dans l'infrastructure supplémentaire de transport et dans les systèmes d'énergie distribuée (IESO, 2025) reposant sur les énergies éolienne et solaire et les batteries de stockage, améliorant ainsi la fiabilité du système et la résilience de la collectivité.
 - a. **Énergie éolienne** : Les régions côtières du Nouveau-Brunswick et les zones en altitude offrent des conditions idéales pour les parcs éoliens. Une cible élevée de 2 500 MW de capacité éolienne nouvelle d'ici 2035 devrait être fixée pour maximiser ce potentiel.

- b. **Énergie solaire** : Les installations solaires, y compris les systèmes sur toitures, les projets communautaires et les parcs solaires des sociétés d'électricité devraient viser une capacité totale de 1 000 MW d'ici 2035. Les progrès récents et les baisses de coûts dans la technologie solaire rendent cette solution de plus en plus rentable.
 - c. **Batteries de stockage** : Jumeler l'énergie solaire et éolienne à un stockage à grande échelle sur batteries, en ciblant 400 MW de capacité d'ici 2035, réglera les problèmes d'intermittence et garantira un approvisionnement énergétique fiable.
6. **Créer un bureau des énergies renouvelables** : Créer un bureau spécialisé pour superviser et accélérer la transition vers un réseau carboneutre. Un bureau centralisé des énergies renouvelables devrait simplifier les processus réglementaires, coordonner les investissements et appuyer les collectivités locales dans le déploiement des technologies renouvelables.
- a. En majorité, les projets d'énergie renouvelable échouent parce qu'ils ne mobilisent pas suffisamment tôt ou de manière valable la collectivité (CCNB, 2022), générant ainsi des malentendus et de l'opposition. Nous avons préparé un Guide des pratiques exemplaires pour la participation communautaire aux projets énergétiques (CCNB, 2023) afin d'aider les collectivités, les parties prenantes et les aménageurs de projets à collaborer efficacement.

Pour répondre à l'augmentation des exigences énergétiques d'une population en croissance, le Nouveau-Brunswick doit se doter d'une capacité suffisante en énergies renouvelables. Même si des préoccupations demeurent concernant la surconstruction d'installations d'énergie renouvelable en raison des limitations qui persistent, le jumelage de cette capacité avec une infrastructure de transport solide d'est-en-ouest et du nord-au-sud peut permettre à la province de vendre un excédent d'électricité propre. Cette stratégie génère non seulement des recettes, mais elle permet aussi d'assurer une résilience énergétique et de positionner le Nouveau-Brunswick comme intervenant clé sur le marché régional de l'énergie.

Analyse

Répercussions sur les parties prenantes et les titulaires de droits

Collectivités autochtones : Nombre de collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick ont exprimé des préoccupations concernant les projets énergétiques extractifs, notamment la fracturation et la récolte de la biomasse, évoquant la détérioration de l'environnement et des infractions aux droits issus de traités. Un passage aux énergies renouvelables pourrait favoriser la participation économique des Autochtones et leurs projets énergétiques.

Abonnés et ménages : S'éloigner du nucléaire et des combustibles fossiles et de leurs coûts élevés au profit de sources renouvelables stabiliserait et réduirait les coûts de l'électricité à long terme, offrant ainsi aux résidents une énergie plus abordable.

Énergie NB : Réduire la dépendance de projets nucléaires à fort niveau d'endettement et des combustibles fossiles volatiles entraînerait une amélioration de la situation financière d'Énergie NB, autorisant des investissements stratégiques dans les solutions renouvelables et le stockage.

Secteur forestier : Mettre fin à la production d'électricité par la biomasse pourrait avoir des répercussions sur les emplois dans l'industrie forestière qui dépendent de ce marché. Par contre, l'investissement dans les perspectives économiques de remplacement, par exemple les initiatives de reboisement, pourrait compenser ces pertes.

Risques et perspectives

Risques :

- **Résistance politique** : La résistance des parties prenantes qui ont investi dans les systèmes énergétiques actuels, notamment certains organismes gouvernementaux et sociétés d'électricité, pourrait ralentir les modifications des politiques.
- **Difficultés en matière de transition économique** : Certaines industries, notamment celles liées aux combustibles fossiles, pourraient faire face à des pertes d'emplois ou nécessiter des programmes de recyclage.
- **Coûts d'infrastructure** : Il faudra des investissements préliminaires considérables dans l'infrastructure de transport et de stockage.

Perspectives :

- **Création d'emplois** : L'expansion du secteur des énergies renouvelables pourrait créer des milliers de nouveaux emplois dans l'aménagement des projets d'énergie éolienne, solaire et de stockage sur batterie.
- **Sécurité énergétique** : La décentralisation d'un réseau d'énergie renouvelable améliorerait la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des combustibles importés.
- **Génération de recettes** : Le Nouveau-Brunswick pourrait vendre son électricité excédentaire à d'autres administrations et en retirerait donc des avantages économiques à long terme.

Situation actuelle :

- **Dette d'Énergie NB** : La société d'électricité est encore affligée par une dette de plus de 5 milliards de dollars, en bonne partie liée aux investissements passés dans le nucléaire. Le vérificateur général du Nouveau-Brunswick dit s'inquiéter à propos de la capacité d'Énergie NB de maintenir elle-même ses activités (Vérificateur général du Nouveau-Brunswick, 2023). Pour gérer ses difficultés financières, Énergie NB a instauré

des majorations de tarif, notamment une forte hausse de 9.7 % au cours de chacune des deux prochaines années, soit au total 19,4 %.

- **Objectifs en matière d'énergie renouvelable** : La province a annoncé des plans portant sur l'augmentation de la capacité en énergie renouvelable, mais les cibles demeurent conservatrices comparativement aux grandes administrations.
- **Consultation du public** : La population appuie de plus en plus les énergies renouvelables, mais les réorientations politiques officielles ont été lentes.
- **Politiques fédérales** : Les incitatifs fédéraux à l'endroit des aménagements en énergie propre et réduction des émissions pourraient aider le Nouveau-Brunswick à accélérer sa transition.

Personne-ressource

M. Moe Qureshi, PhD, directeur de la politique et de la recherche sur le climat, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick | moe.qureshi@conservationcouncil.ca | 506-458-8747